

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 28 septembre 2021

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 22/09/2021

Présents : 18

Dont Présents non votants : 1

Représentés : 1

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Abstentions: 0

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-huit septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Christian BIES, Francis BOUTES, Josian CABROL, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Daniel ROGER

Représentés: Laurent BRUNET par Jean-Noël BADENAS

Présents non votants : Séverine SAUR

Excusés: Daniel BARTHES, Thierry CAZALS, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Jacqueline MARKOVIC, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL, Didier VORDY

Absents:

Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 21 mai 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le VINGT ET UN MAI à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la salle multi-activités de Murviel-les-Béziers.

Présents : **J.ARCAS** (CdC Du Minervois au Caroux), **JN.BADÉNAS** (CdC Sud Hérault), **D.BARTHES** (CdC Les Avant-Monts), **C.BIÈS** (CdC Grand Orb), **F.BOUTES** (CdC Les Avant-Monts), **L.BRUNET** (Cdc Sud Hérault), **J.CABROL** (CdC Du Minervois au Caroux), **C.COMBES** (CdC Sud Hérault), **M.COMBES** (CdC Grand Orb), **B.FALCOU** (CdC Du Minervois au Caroux), **Y.FRAÏSSE** (CdC Du Minervois au Caroux), **D.GALTIER** (CdC Les Avant-Monts), **M.GIL** (CdC Les Avant-Monts), **P.MATHIEU** (CdC Grand Orb), **P.POLARD** (CdC Sud Hérault), **MP.PONS** (Conseil Départemental), **O.ROUBICHON-OURADOU** (CdC Grand Orb), **D.VORDY** (CdC du Minervois au Caroux).

Excusés : **T.CAZALS** (CdC Sud Hérault), **E.DAUZAT** (CdC Sud Hérault), **JL.FALIP** (Conseil Départemental), **J.GARCIN-SAUDO** (Conseil Départemental), **V.GAUDY** (Conseil Départemental), **ML.GÉRONIMO** (CdC Grand Orb), **A.IMBERT** (Conseil Départemental), **JL.LAFAURIE** (CdC Grand Orb), **M.LORENTE** (CdC Les Avant-Monts), **K.MESQUIDA** (Conseil Départemental), **C.MORGO** (Conseil Départemental), **M.PASSIEUX** (Conseil Départemental), **C.REBOUL** (Conseil Départemental), **J.SOULIGNAC** (CdC du Minervois au Caroux), **B.TEROL** (CdC Les Avant-Monts), **P.VIDAL** (Conseil Départemental).

Assistaient également à la réunion : **S.HERPSON** (Pays HLV), **JP.MATEO** (Pays HLV), **A.GALIBERT** (Pays HLV), **A.BOISARD** (Pays HLV), **C.ROGER** (Pays HLV), **L.ABADIE** (Pays HLV).

Le quorum étant atteint, le Président propose d'ouvrir cette séance et évoque les principales réunions qui se sont tenues depuis le dernier comité :

- Rencontre avec Florence Brutus, Vice-présidente de la Région pour évoquer l'élaboration du contrat Région à partir de 2022, le 15 mars ;
- Comité de pilotage avec le Sous-préfet, les Présidents et Directrices des communautés de communes pour l'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Écologique, le 16 mars ;
- Comité de pilotage Région, le 18 mars ;

- Visite des trois musées de France par la conservatrice de la DRAC, le 22 mars ;
- Deux comités de pilotage Colorons le Pays, le 23 mars et le 18 mai ;
- Comité de pilotage de l'opération collective de modernisation, le 19 avril ;
- Comité de pilotage Pôle de pleine nature, le 3 mai ;
- Bureau élargi le 4 mai ;
- Commission d'appels d'offres, le 11 mai et le 21 mai ;
- Comité de pilotage du Projet Alimentaire Territorial le 18 mai ;
- Comité des élus OGS, le 19 mai.

2021-21-05-01 **Approbation du Procès-verbal du Comité syndical du 19 février 2021, rapport présenté par Jean Arcas** : le procès-verbal de la séance du 19 février 2021 n'appelant pas de commentaire est adopté à l'unanimité.

2021-21-05-02 **Adoption du compte administratif 2020, rapport présenté par Jean Arcas** : le Comité syndical approuve le compte administratif pour l'exercice 2020 établi par nature, auquel s'ajoute une présentation par fonction établie en conformité avec l'instruction M14, après avoir constaté la parfaite régularité des comptes.

2021-21-05-03 **Adoption du compte de gestion 2020, rapport présenté par Jean Arcas** : le Comité syndical adopte à l'unanimité le compte de gestion 2020 dressé par Madame la Trésorière du Syndicat après avoir examiné et constaté la parfaite régularité des comptes et la totale correspondance avec le compte administratif 2020.

2021-21-05-04 **Affectation du résultat 2020, rapport présenté par Jean Arcas** : après avoir examiné le compte administratif, le Comité syndical approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2020 à l'excédent de fonctionnement reporté pour un montant de 430 077,41 €.

2020-02-07-05 **Décision Modificative n° 1, rapport présenté par Jean Arcas** : afin d'ajuster le report du résultat de fonctionnement, le comité syndical autorise le président aux transferts nécessaires pour 430 077,41 € (15 000 € au 60623 alimentation, 60 000 € au 617 études et recherches, 10 000 € concours divers, 30 000 € au 6454 pour cotisation aux ASSEDIC, 300 000 € au 6488, 15 077,41 € au 65 888).

2020-02-07-06 **Décision Modificative n° 2, rapport présenté par Jean Arcas** : afin d'ajuster le report du résultat de la section d'investissement, le comité syndical autorise le président aux transferts nécessaires pour 87 102,50 € (62 102,50 € au 20422 privé : bâtiments, installations, 25 000 € au 2183 matériel de bureau et informatiques et en recettes au compte 001 solde d'exécution pour 87 102,50 €).

2021-25-05-07 **Modification du tableau des effectifs 2021, rapport présenté par Yves Fraisse** : le comité syndical valide à l'unanimité la modification du tableau des effectifs par la création de deux postes de technicien territorial en catégorie B et la création de deux postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

2021-25-05-08 **Économie – Charte de partenariat du réseau des développeurs économiques d'Occitanie, rapport présenté par Daniel Galtier** : la charte a pour objectif de formaliser l'adhésion au Réseau des Développeurs Économiques d'Occitanie (DEO) et au Hub Entreprendre des structures actrices du développement économique en Région Occitanie par le biais d'une plateforme qui vise à simplifier et faciliter les démarches des porteurs de projets et des entreprises. Ce réseau est animé par la Région Occitanie. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles se propose d'adhérer à cette charte pour bénéficier du dispositif. La signature de la présente Charte vaut adhésion au Réseau des Développeurs Économiques d'Occitanie et au Hub Entreprendre pour une durée de 4 ans, renouvelable par tacite reconduction, pour une durée maximum de 6 ans. Le comité syndical valide à l'unanimité la signature de la charte de partenariat du réseau des développeurs économiques d'Occitanie.

2021-25-05-09 **Économie – Partenariat dans le cadre du projet OBSAT porté par INRAE au titre du Réseau Mixte Technologique Alimentation locale, rapport présenté par Marie-Pierre Pons** : le projet permettra de formaliser la démarche participative d'observatoire pérenne des systèmes alimentaires territorialisés, duplicable dans toutes les régions, et de produire des bases de données à visée opérationnelle et statistique au service des PAT. Les

partenariats noués autour de l'observatoire et les données collectées ou produites seront très utiles pour atteindre les objectifs de la loi Egalim, renforcer la justice sociale et relocaliser l'alimentation. Reconnu comme territoire précurseur et dans la continuité d'un partenariat ancien entre l'INRAE et le Pays, ce dernier est invité à participer au projet OBSAT (Observatoire des systèmes alimentaires territorialisés) porté par INRAE et proposé à l'appel à projets 2020-2021 du Programme National pour l'Alimentation. Les autres territoires associés durant cette phase test et de développement du projet, porteurs d'un PAT (ou en cours de reconnaissance) sont Montpellier Métropole, le Grand Clermont, le Gard, le territoire de Saint-Flour, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Le comité syndical valide le partenariat à l'unanimité.

2021-25-05-10 Économie – Appel à candidature 2021 « consolidation des projets alimentaires territoriaux » dans le cadre du contrat de plan État/Région (CPER) / plan de relance, rapport présenté par Marie-Pierre Pons : à travers cet appel à candidatures, l'État et le Conseil régional Occitanie entendent soutenir les actions, notamment à travers les investissements, matériels et immatériels, réalisés dans le cadre des PAT pour faire de ces territoires des moteurs de la relocalisation de l'agriculture et d'une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous. Les actions doivent se dérouler dans le cadre d'un projet alimentaire labellisé ou en cours de labellisation. Les actions doivent constituer un programme d'actions cohérent sur plusieurs années, au minimum 3 ans, même si la durée de financement public se rapporte à une période plus courte.

Le comité syndical valide l'engagement du Pays Haut Languedoc et Vignobles dans cet appel à projet en tant que coordinateur du projet alimentaire territorial (PAT) en assurant le rôle de « porteur de projet » de ce programme global et partenarial.

2021-25-05-11 Économie – Porté à connaissance sur la labellisation INHERITURA, rapport présenté par Marie-Pierre Pons : en juin 2020, afin de candidater au label INHERITURA, le Pays a adopté sa charte d'engagement. Le Pôle de Pleine Nature « Montagnes du Caroux » a été certifié à l'unanimité des 15 participants du projet comme « zone INHERITURA ». Ces zones INHERITURA sont des zones sur lesquelles des efforts remarquables de préservation et de valorisation des espaces naturels sont réalisés en partenariat étroit avec les acteurs locaux impliqués dans le développement d'un tourisme durable.

2021-25-05-12 Économie – Coopération Leader avec deux GAL Bulgares (le GAL PERUSHTITSA-RODOPI et le GAL LIASKIVETS-STRAZHITSA) autour du projet « Dyonisos : la route des vins en Méditerranée et en mer Noire », rapport présenté par Daniel Galtier : le Comité Syndical s'est prononcé en faveur de la mise en œuvre du projet de coopération avec la Bulgarie lors du dernier comité syndical ; le rapport porte sur la modification du plan de financement dont le coût total est de 18 795,60 € pour lequel les financements se répartissent en autofinancement levant les fonds européens pour 3 759,12 € et pour l'Union Européenne – crédits FEADER LEADER pour 15 036,48 €. Par ailleurs, le GAL LIASKOVETS – STRAZHITSA nous a également fait part d'une modification financière sur l'action qu'il va réaliser. Ces modifications sont adoptées à l'unanimité par l'assemblée. Daniel Galtier tient à souligner la richesse du projet de coopération grâce aux partages et aux échanges qui peuvent découler sur des problématiques communes (climat, gestion de l'eau...).

2021-25-05-13 Économie – Coopération interterritoriale LEADER sur l'Oenotourisme – « Sac à dos de l'oenotouriste : valorisation réciproque entre territoires », rapport présenté par Daniel Galtier : la coopération s'appuie sur quatre structures : le Syndicat de développement Local (SYDEL) du Pays Cœur d'Hérault, le GAL Vidourle-Camargue, le PETR Cœur Entre-Deux-Mers et le syndicat mixte du Pays pour élaborer un projet de coopération sur la thématique de l'oenotourisme s'appuyant sur le label Vignobles & Découvertes. L'objectif de ce projet est la réalisation d'un sac à dos « tourisme vigneron » qui sera mis à disposition des touristes, auprès des professionnels labellisés Vignobles & Découvertes volontaires (hébergeurs, caves, réceptifs...). L'ambition de ce sac est de permettre la découverte ludique et pédagogique du vignoble. Le budget de ce projet est de 20 924,04 € TTC pour lequel les financements suivants pourraient être sollicités pour le Conseil Départemental de l'Hérault (Contreparties LEADER) 4 184,80 €, pour l'Union Européenne – crédits FEADER LEADER 16 739,20 €, le solde de 0,04 € représentera l'autofinancement du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Le comité syndical se prononce à l'unanimité en faveur du plan de financement, sur l'autorisation de l'accord de coopération et donne l'autorisation de modifier le plan de financement dans la limite d'une variation à la hausse ou à la baisse de 25 % de FEADER.

2021-25-05-14 Économie – Coopération Leader autour du Canal du Midi, rapport présenté Daniel Galtier : ce projet s'inscrit dans le prolongement des opérations de coopération menées de 2013 à 2018 entre les Groupes d'Action Locale le long du canal du Midi (le GAL des Terroirs Lauragais, le GAL du Carcassonnais, le GAL de l'Est-Audois et le GAL Haut Languedoc et Vignobles), visant à promouvoir le Canal du Midi auprès des touristes et de ses habitants et à favoriser le développement d'actions de développement concertées. Deux actions vont être lancées (réalisation d'un film en maîtrise d'ouvrage du Comité Régional du Tourisme Occitanie et réalisation d'une étude sur le « zéro émission » de la navigation fluviale sur le Canal du Midi, portée par l'Association Minervois Corbières Méditerranée. Le comité syndical valide le projet global.

2021-25-05-15 Économie – Animation foncière 2021-2023, rapport présenté par Jean-Noël Badéas : pour que cette filière poursuive sa croissance, il convient de poursuivre l'accompagnement de la filière en soutenant le poste sur une période de 28 mois (septembre à décembre 2023), ceci afin d'intensifier les plantations, d'effectuer une montée en gamme de la qualité des productions et de poursuivre la professionnalisation des pratiques agricoles. L'étape charnière du développement est l'intégration de la première transformation (distillation) pour augmenter significativement la valeur ajoutée et la maîtrise de la chaîne de production.

Le budget est de 170 622,44 € pour lequel les financements suivants pourraient être sollicités avec 23 550,72 € du Conseil Départemental de l'Hérault (Contreparties LEADER) et 109 438,36 € de l'Union Européenne – crédits FEADER LEADER, le solde de 37 633,36 € représentant l'autofinancement du Pays Haut Languedoc et Vignobles, dont 3 808,87 € permet de lever 15 235,48 € de FEADER.

Josian Cabrol soutient la démarche et le projet et demande que le Pays poursuive un accompagnement soutenu ; Marie-Pierre Pons précise que ce projet économique renforce l'attractivité territoriale avec des paysages colorés, complète les revenus des agriculteurs. En se saisissant de ce type de projets « le Pays prend tout son sens dans son approche de développement sur des projets à caractère innovant et expérimental ». Jean-Noël Badéas précise que le développement de la filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales touche aujourd'hui 14 communes (5 communes Du Minervois au Caroux, 3 communes Sud Hérault, 2 communes les Avant-Monts, 4 communes Grand Orb). Le projet est validé à l'unanimité.

2021-25-05-16 Opération Grand Site – Schéma de développement agricole du Grand Site, rapport présenté par Jean Arcas : l'élaboration de ce schéma doit permettre de réaliser un diagnostic agricole de territoire avec une approche : foncière, agronomique, paysagère, environnementale et économique, et de proposer un plan d'actions d'études et de travaux d'aménagement, à court (5 ans) et moyen terme (10 ans). Il est proposé de modifier le cahier des charges, de relancer un marché et de redéposer les dossiers de demande de subvention pour une prestation de 87 000,00 € TTC pour lequel les cofinancements suivants sont sollicités auprès de l'État (DREAL) pour 30 000,00 € et du Conseil départemental de l'Hérault à hauteur de 39 600,00 € pour un autofinancement de 17 400,00 €. Le Comité syndical valide la proposition à l'unanimité.

2021-25-05-17 Opération Grand Site – Schéma des déplacements, du stationnement, d'accueil et d'information des visiteurs du Grand Site, rapport présenté par Jean Arcas : l'élaboration de ce schéma vise se doter d'un outil cadre partagé et commun de référence pour mieux organiser les déplacements et le stationnement des différents types de visiteurs et des types de mobilités, et pour améliorer les équipements et les outils d'accueil et d'information des visiteurs à l'échelle du Grand Site. Le coût prévisionnel de cette opération, qui inclut les dépenses d'ingénierie d'animation/coordination du Pays et la rémunération de la prestation intellectuelle d'un bureau d'études, s'élève à 87 000,00 € TTC pour lequel les cofinancements suivants sont sollicités : État (DREAL) à hauteur de 40 000,00 € et le Conseil départemental de l'Hérault à hauteur de 29 600,00 €, pour un autofinancement de 17 400,00 €. L'assemblée adopte à l'unanimité le lancement de l'étude et le plan de financement.

Didier Vordy tient à ajouter que le Grand Site doit rayonner au-delà de son périmètre par un engagement fort des collectivités par des offres de découvertes patrimoniales et naturelles et avec la confortation et la qualification de l'hébergement.

2021-25-05-18 Développement Durable et Transition Énergétique – Convention Hérault Énergie et Pays Haut Languedoc et Vignobles pour la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), rapport présenté par Pierre Mathieu : le syndicat mixte du Pays et le syndicat mixte d'Hérault Energies ont déjà signé une convention de partenariat notamment sur les modalités de gestion pour la valorisation des CEE qu'il convient de modifier. Les élus valident la nouvelle convention à l'unanimité.

2021-25-05-19 Culture – Convention Orchestre du Pays, spectacle condensé « 1907, les 12 dimanches d’un printemps », rapport présenté par Olivier Roubichon-Ouraudou : en raison du contexte sanitaire, seule la forme condensée du spectacle pourra être programmée en 2021 ; il est proposé une convention de partenariat en vue d’organiser quatre spectacles sur la fin de l’année. Le comité syndical valide cette proposition à l’unanimité.

2021-25-05-20 Santé – Contrat Local de Santé : budget 2021, rapport présenté par Josian Cabrol : le rapport porte sur le coût de l’animation du Contrat local de santé pour 2021 dont le coût total est estimé à 62 480 € avec une participation de l’Agence régionale de santé à 30 000 €, le solde est porté par le Pays à hauteur de 32 480 €. Le comité syndical valide à l’unanimité le plan de financement et l’annexe financière.

2021-25-05-21 Contrat Région / Territoire, rapport présenté par Jean-Noël Badéas : il est rappelé que le contrat signé avec la Région porte sur la participation à l’assemblée des territoires dont des élus référents ont été désignés lors du comité syndical de décembre. Lors de l’assemblée des territoires du 3 mai dernier, il a été proposé aux élus de travailler ensemble sur trois ateliers thématiques. Par facilité et lisibilité, il est demandé aux élus référents de s’inscrire auprès du Pays.

Le contrat porte également sur l’accompagnement par l’ingénierie du Pays des projets bourgs-centres. Lors du Comité de pilotage du 18 mars 2021, deux autres projets bourgs-centres ont été validés par le comité de pilotage à Pierrerrue ; il s’agit des projets de Roujan et Capestang. Le comité syndical valide à l’unanimité les projets bourgs-centres de Roujan et Capestang.

Pierre Polard tient à remercier le Pays et ses services pour toute l’ingénierie déployée dans l’accompagnement du projet bourg-centre de Capestang. Il associe à ses remerciements la communauté de communes, la Région et le comité syndical « pour soutenir ce projet qui est très important pour la commune ».

2021-25-05-22 Contrat de Relance et de Transition Écologique, rapport présenté par Marie-Pierre Pons : l’État vient d’accorder un appui d’ingénierie au territoire pour la mise en place du contrat de relance et de transition écologique ; un protocole est proposé mettant en exergue la volonté commune de construire le projet de territoire pour les six prochaines années. Ce protocole sera signé par le préfet, les présidents de communautés de communes et le syndicat mixte. Le comité syndical valide le protocole à l’unanimité.

2021-25-05-23 Rapport d’activités 2020, rapport présenté par Marie-Pierre Pons : territoire de projet regroupant cent-deux communes de l’ouest héraultais, pour une population de près de 80 000 habitants, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de Syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont les quatre communautés de communes du territoire (Grand Orb – Sud Hérault – Les Avant-Monts – Du Minervois au Caroux) et le Département de l’Hérault. Conçu comme une agence de développement territorial, le Pays intervient ainsi dans les domaines de la Santé, de la Culture, de l’Habitat, du Développement Durable et de la Transition Énergétique, de l’Économie d’entreprise et agricole, du Patrimoine et du Tourisme.

Le Pays intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

1. en simple ingénierie auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d’appui technique au montage d’un projet et à sa réalisation ;
2. en intervention plus directe dans le cadre de dispositifs d’intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d’opérateurs publics et privés du territoire ;
3. en maîtrise d’ouvrage sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques ;
4. en assistance à maîtrise d’ouvrage en référence aux domaines d’intervention du Pays.

Plusieurs dispositifs d’intervention se sont progressivement mis en place, soit à l’échelle du Pays soit plus territorialisés, animés et gérés directement par le Pays ; en 2020, on note :

- **Sur le Pôle Cohésion Sociale**

le Programme d’Intérêt Général couplé d’une opération façades « Colorons le Pays » : accompagnement, montage et suivi des dossiers ;

le Développement Durable et la Transition Énergétique ;
le Contrat Local de Santé ;
l'Orchestre de Pays.

- **Sur le Pôle Développement Économique**

l'économie d'entreprises et agricoles avec le développement de la filière des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales ;
la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial ;
la mise œuvre de projets structurants ou de démarche thématique comme le Pôle de pleine nature « Montagnes du Caroux » ;
la mise en œuvre d'une politique de labels : le label Vignobles & Découvertes « Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc » ;
le label « Pays d'art et d'histoire » ;
l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian ».

Par ailleurs, le Pays assure le portage du programme européen Leader dédié au tourisme et au patrimoine et le programme d'Approches Territoriales Intégrées. Le Département s'engage également sur différentes opérations sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles et notamment sur l'ingénierie.

Grâce aux politiques contractuelles :

Contrat Région / Pays Haut Languedoc et Vignobles ;

Contrat de ruralité : État/Territoire du Haut Languedoc et Vignobles ;

et les différents programmes menés, ce sont plus de 6 000 000 M€ qui ont été injectés dans l'économie du territoire en 2020.

Globalement, l'action du Pays représente, pour 2020 :

plus de 700 conseils techniques ;

plus de 500 interventions en ingénierie et/ou assistance technique jusqu'à l'instruction ;

plus de 150 animations, événements et temps de rencontres sur le territoire.

Marie-Pierre Pons tient à remercier toute l'équipe du syndicat mixte pour les compétences multiples déployées dans la mise en œuvre des projets.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h.